

**SOLiHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CANTAL

# NOTRE ACTIVITÉ

20  
24

# LES CHIFFRES CLÉS 2024

## RÉHABILITATION

### RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

**446** ménages accompagnés

dont  
**151**

rénovation énergétique



dont  
**209**

adaptation du logement aux seniors  
et personnes en situation de handicap

### CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

**5** contrats habitat avec des

collectivités locales du Cantal

**2** conventions suite à une initiative  
associative (UDAF + MSA)

## LOGEMENT D'ABORD

### GESTION LOCATIVE SOCIALE

**160**

logements gérés dans le parc privé

**39**

nouveaux ménages logés  
sur l'année 2024

### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

**52**

ménages ayant bénéficié  
d'un accompagnement social





# SOMMAIRE

05 ÉDITO  
DU PRESIDENT

06 NOTRE GOUVERNANCE

07 NOTRE ÉQUIPE  
PROFESSIONNELLE

08 FAITS MARQUANTS 2024

## BILAN D'ACTIVITÉS 2024

10 RÉHABILITATION  
ACCOMPAGNÉE

12 CONDUITE DE PROJETS  
DE TERRITOIRES ET EXPERTISES

14 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

15 GESTION LOCATIVE SOCIALE

16 DEMARCHE QUALITE  
ET RETOURS D'EXPERIENCES



# Édito

## Édito de René CONDAMINE, Président



### En 2024, une année sous le signe du changement !

Un des principaux changements pour SOLIHA Cantal au cours de l'année écoulée fut de s'adapter aux nouveaux dispositifs mis en place par l'Anah dans le cadre de « Mon Accompagnateur Rénov' » (MAR) pour lequel nous avions obtenu notre agrément en 2023. Les premiers mois ont été délicats avec des évolutions importantes de la réglementation de l'Anah. De nombreux propriétaires ont attendu avant de déposer leur dossier de rénovation globale qui nécessite d'engager des travaux plus ambitieux et coûteux, dans un contexte économique toujours incertain.

Dans le même temps, bien que nous soyons davantage préservés dans le Cantal par rapport aux départements voisins, nous constatons l'arrivée de nouveaux acteurs agréés MAR qui complexifie nos interventions historiques dans le cadre des OPAH. Cette concurrence inédite nous incite à mieux communiquer vis-à-vis des collectivités pour demeurer l'interlocuteur principal auprès des ménages modestes.

Concernant l'accompagnement social des locataires en grande précarité, le dispositif MILA, introduit en 2024 (convention tripartite entre la DDETS, le Conseil Départemental du Cantal et SOLIHA) a répondu pleinement à sa mission.

Notre service de gestion locative pour le compte de tiers a également bien fonctionné avec la signature de 5 nouveaux mandats représentant 11 logements.

2024 a été une année de changement de notre logiciel des activités qui a nécessité un temps important, mais indispensable, de formation et de mise à jour de nos données. Ce dernier est désormais pleinement opérationnel et nous permet d'améliorer le suivi de nos dossiers et contacts, afin de toujours mieux répondre aux exigences de notre certification « Qualicert ».

Depuis le début de l'année 2024, nous nous sommes par ailleurs investis dans l'élaboration de notre premier projet associatif, grâce à une dynamique initiée par notre Union régionale. Cette démarche nous a permis de prendre du recul par rapport à nos missions et activités, d'interroger nos partenaires dans le Département et de mener une enquête approfondie sur la qualité de vie au travail auprès de nos salariés. Notre projet associatif prend aujourd'hui forme et nous vous présenterons les premières orientations lors de notre Assemblée Générale annuelle.

Enfin, je ne pourrais conclure cet édito sans saluer Evelyne Soubeyre, dont le départ à la retraite après une très longue carrière au service de SOLIHA Cantal a certainement été le moment marquant de cet automne 2024. Je tiens à la remercier une nouvelle fois pour son investissement, en tant que référente Qualité et à différentes fonctions, et lui souhaite tout le meilleur pour cette nouvelle étape de vie.

Vous l'aurez compris, de nouveaux projets ont émergé et ont été confortés par notre association au cours de cette année, certains se poursuivant sur 2025. Un grand merci à l'équipe SOLIHA qui s'investit pleinement dans ces nouvelles propositions tout comme dans ses missions quotidiennes, dans un contexte règlementaire toujours très mouvant. Je remercie également les membres du bureau qui me soutiennent dans ma fonction et contribuent à accompagner les évolutions de l'association.

# INSTANCE ET GOUVERNANCE

La gestion bénévole de notre association est portée par un Conseil d'Administration issu du territoire, constitué de membres adhérents personnes physiques et de membres associés représentant de collectivités et institutions locales.

**AU 31/12/2024, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE 20 MEMBRES :**



## 12 ADMINISTRATEURS, PERSONNES PHYSIQUES CONSTITUENT LE BUREAU :

**M. René CONDAMINE**, Président  
**Mme Michelle CUSSAC**, Vice-Présidente  
**M. André COUDOUEL**, Trésorier  
**M. Serge BIRAGUE**, Secrétaire  
**M. Jean VERDIER**, Président d'honneur  
**M. Gérard BROUSSE**, Membre du Bureau

**M. Michel PAMART**, Membre du Bureau  
**Mme Marie Claude ASTINGS**, Membre du Bureau  
**Mme Françoise MALBEC**, Membre du Bureau  
**M. Denis CHASSAIN**, Membre du Bureau  
**M. Rémi CRETOIS**, Membre du Bureau  
**M. Alain HAVY**, Membre du Bureau



## 8 ADMINISTRATEURS MEMBRES ADHERENTS PARTENAIRES :

**Mr José CAUMON**, à titre individuel  
**Union Régionale SOLHA**, représentée par Jean Jacques ARGENSON  
**Mutualité Sociale Agricole**, représentée par son Président  
**La Caisse d'Allocations Familiales**, représentée par Mme Joëlle MAZET  
**UDAF du Cantal**, représentée par M. Yves Marie LECONTE  
**CANTAL Habitat**, représenté par M. Grégory LAFFAIRE  
**POLYGONE**, représenté par M. Aurélien TISSIER  
**APF**, représentée par son Président

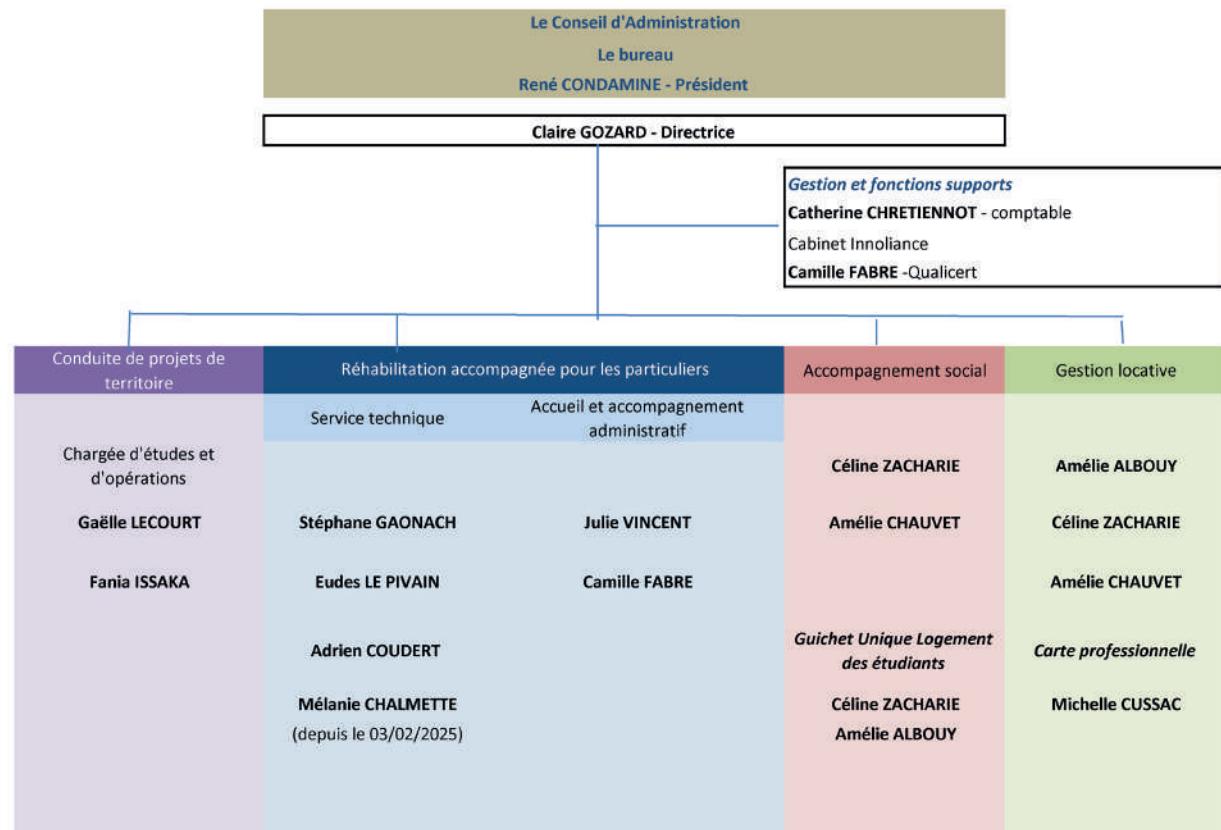


# NOTRE ÉQUIPE

**Au 31/12/2024, l'équipe réunit 12 personnes, 9 femmes et 3 hommes, aux compétences multiples: sociales, techniques, architecturales, environnementales, urbaines, immobilières, financières, administratives, numériques.**

Au 1er décembre 2024, Evelyne SOUBEYRE salariée à SOLIHA Cantal depuis plus de 40 ans a fait valoir son droit à la retraite.

Afin de renforcer notre équipe technique, Mélanie Chalmette a été recrutée le 03/02/2025.



# L'année 2024 en images

L'année 2024 a été marquée une fois de plus par **une activité dense et riche** pour SOLIHA Cantal.

## JANVIER



Lancement de la démarche régionale «IMPACT» - Élaboration du premier projet associatif de SOLIHA Cantal

## FÉVRIER



Réunion CAPEB du Cantal sur Ma Prime Adapt'

## MARS



Inauguration officielle de nouveaux logements rénovés rue des Carmes à Aurillac (OPAH-RU)

## AVRIL



Comité de suivi des OPAH de la CABA 23-27 et OPAH-RU 2019-2024 en présence des élus.  
Derniers mois de l'OPAH-RU.

## MAI



Animations du Truck SOLIHA sur la CABA et Marcolès.

## JUIN



Réunion publique à Massiac (OPAH-RR Hautes Terres Communauté)

## SEPTEMBRE



Visite officielle de fin de travaux d'un logement locatif à Saint-Mamet (OPAH 23-27 Châtaigneraie Cantalienne)



Journée d'équipe SOLIHA  
Cantal salariés et administrateurs



Groupe de travail Gestion locative sociale à Lyon

## OCTOBRE



Visite du Préfet d'un logement rénové basse consommation à Aurillac



Première journée de l'Habitat à Vic-sur-Cère et animation du Truck SOLIHA



Journée nationale du Mouvement SOLIHA (Paris)

## NOVEMBRE



Séminaire SOLIHA pour les Agences Immobilières Sociales (AIS) à Mâcon

## DÉCEMBRE



Visite de chantier bailleur à Polminhac (OPAH-RR 23-25 Cère et Goul)



Déploiement de BAIL RENOV dans le Cantal – 2 ateliers bailleurs organisés sur la CABA avec l'ADIL 63

# RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE



La réhabilitation accompagnée pour améliorer les conditions de vie et d'habitat demeure le métier socle de SOLIHA Cantal, en accord avec son objet social. Nous accueillons le public dans nos locaux sur Aurillac et nous tenons **11 permanences mensuelles dans le Cantal** pour être au plus proche des propriétaires.

SOLIHA Cantal accompagne les habitants de **4 EPCI du Département** qui ont signé des Conventions d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Notre association est également en relation constante avec Cantal Rénov' Energie du Conseil départemental du Cantal qui anime le Service Public de la Rénovation de l'Habitat.

L'année a été marquée par de nombreuses annonces et évolutions des dispositifs d'aides de l'Anah, favorables à l'émergence de projets plus ambitieux et performants. Nous enregistrons une hausse significative du coût moyen des travaux, sur toutes les thématiques de financements, ainsi que du montant des subventions accordées par dossier. Le nombre de dossiers déposés est donc en augmentation sur la plupart des territoires d'OPAH animés par SOLIHA en 2024, malgré la plus grande complexité des projets. Dans l'ensemble, les objectifs fixés dans les OPAH en 2024 ont été largement dépassés grâce à la mobilisation sans relâche de nos équipes.

## NOMBRE DE CONTACTS

**+900** toutes thématiques confondue

## NOMBRE DE VISITES

**530**

## PROJETS FINANCIÉS

**446**

*Dont projets rénovation énergétique : 151*

*Dont logements individuels  
habitat indigne et dégradé : 75*

*Dont projets adaptation du logement : 209*

## MONTANT TRAVAUX ESTIMES : **16,6 M€**

**PLUS DE 8,8 M €**

## SUBVENTIONS MOBILISEES



## VOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE



### PÔLE TECHNIQUE

Mélanie Chalmette,  
Adrien Coudert,  
Stéphane Gaonach,  
Eudes Le Pivain

### ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Camille Fabre,  
Julie Vincent



## ADAPTER L'HABITAT POUR LE MAINTIEN A DOMICILE



Environ 300 seniors ou personnes en situation de handicap informés en 2024 pour l'adaptation de leur logement et 209 ont été accompagnés pour le montage technique et financier de leur projet de travaux, dont 6 locataires du parc privé.

Une tournée du TRUCK SOLIHA réalisée avec le soutien de la CARSAT, des EPCI et de la Conférence des Financeurs du Cantal (Une soixantaine de personnes informées lors de 6 animations) et un atelier collectif avec le jeu « Mon Logement et moi ».

## LUTTER CONTRE LA PRÉCARITE ÉNERGÉTIQUE



Plus de 450 habitants informés sur les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique et 121 propriétaires occupants, 5 bailleurs et 3 syndics de copropriétés accompagnés dans la mobilisation d'aides financières pour leur projet de travaux.

En lien avec son agrément « Mon Accompagnateur Rénov' », SOLIHA Cantal a également réaffirmé sa vocation à accompagner tous les ménages cantaliens dans leur projet de travaux et a commencé en 2024 ses premiers accompagnements de ménages « intermédiaires » et « supérieurs » intéressés par les aides de l'Anah.

### Un exemple de rénovation énergétique performante, menée en 2024 sur la CABA :

Type de bâti : Maison individuelle de 1971

Projet accompagné : isolation du plancher bas, pose de fenêtres double vitrage, ventilation, remplacement de la chaudière fuel par une pompe à chaleur air-eau

Coût des travaux TTC : 74 412€ Total des aides publiques : 66 500€ soit 89% du projet

Gain énergétique : de la classe G à la classe B après travaux, soit 72% d'économies d'énergies !

« Sans les aides et l'accompagnement attentif de SOLIHA, nous n'aurions certainement pas pu mener tous ces travaux en même temps, en l'espace de 5 mois ! »

M. C. - Propriétaire occupant



# CONDUITE DE PROJET DE TERRITOIRE

Notre équipe est structurée pour conduire des études et des animations de projets territoriaux tant sur les centre-bourgs, les quartiers en renouvellement urbain, les copropriétés, qu'à l'échelle des collectivités territoriales en revitalisation rurale. Nos chargées d'opérations travaillent en lien étroit avec les référents habitat, politique de la ville et énergie des communes, intercommunalités et services ou agences de l'Etat (DDT, Anah, ARS) et du Département.

## REVITALISATION DES CENTRES BOURGS ET DES TERRITOIRES RURAUX

Nos actions visent à offrir des centres bourgs attractifs, adaptés et durables en milieu urbain comme rural. Nous intervenons sur tous les volets de l'habitat privé : prévenir la vacance et la dégradation des immeubles, lutter contre la précarité énergétique des ménages, adapter les logements au vieillissement et au maintien à domicile, créer du logement social de qualité dans le parc privé.

En 2024, SOLIHA Cantal a poursuivi ses missions sur **4 secteurs d'OPAH** : CABA (2023-2027), Chataigneraie Cantalienne (2023-2027), Hautes Terres Communauté (2023-2025) et Cère et Goul en Carladès (2023-2026). Opérateur de l'**OPAH-RU** sur le centre ancien d'Aurillac depuis 2019, notre mission s'est achevée après 5 années de suivi en septembre 2024.

5

DISPOSITIFS  
PROGRAMMES  
ANIMES DANS  
LE CANTAL

*Jusqu'au 19/09/2024  
pour l'OPAH-RU Action Cœur  
de Ville à Aurillac*

427

PROJETS FINANÇÉS

*Avec un cofinancement de l'Anah*



## VOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE



### CHARGEES D'ÉTUDES ET D'OPÉRATIONS

Fania Issaka  
et Gaëlle Lecourt



## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



- • L'énergie est une ligne directrice de toutes nos missions depuis la **lutte contre la précarité énergétique** des ménages jusqu'à la recherche de la grande performance **des bâtiments et des logements**.

En 2024, nous avons approfondi nos **missions d'AMO «copropriétés»** dans le cadre de l'OPAH 2023-2027 de la CABA et du déploiement de « MPR Copro » (premiers dossiers agréés dans le Cantal, représentant 27 logements).

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC PRIVÉ



- • Mobiliser le parc locatif privé à des fins sociales est l'un des axes du projet associatif du Mouvement SOLIHA. L'objectif de cette mobilisation des bailleurs privés est d'apporter des solutions complémentaires au parc social, de favoriser la mixité sociale et l'insertion des personnes fragiles. Il s'agit aussi de favoriser la **rénovation des logements locatifs privés énergivores** ou de faible qualité.

Dans cette logique, SOLIHA accompagne les collectivités dans la prise en main de l'outil «**Zéro logement vacant**» pour lutter contre la vacance et la dégradation des logements, notamment en centre-ville.

Afin de sensibiliser les bailleurs privés à **améliorer la performance énergétique de leurs logements** et le confort de leurs locataires, SOLIHA Cantal a également contribué au déploiement du dispositif «**Bail Rénov'** dans le Département en décembre 2024, en partenariat avec l'ADIL 63.

En 2024, 24 propriétaires bailleurs sont suivis par SOLIHA dans la réalisation de leur projet. A l'issue des travaux, **50 logements locatifs rénovés seront intégrés sur le marché locatif conventionné**.

## L'HABITAT INDIGNE ET NON DÉCENT



30 ménages occupants ou accédants à la propriété accompagnés

- • en 2024 pour traiter leur logement insalubre ou non décent, soit une aide de l'Anah et des collectivités de plus de 1,7 millions d'euros.

Nous sommes partie prenante dans la lutte contre l'habitat indigne et non décent, afin de trouver des solutions aux immeubles et logements dégradés tout en protégeant les occupants. Nous participons au Comité mal-logement réuni par le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et mobilisons nos partenaires (Collectivités, assistantes sociales, ARS, CAF, Compagnons Bâtisseurs...), pour répondre aux problématiques multiples (économiques, sociales, familiales...) de certains ménages.

### Projet bailleur conventionné accompagné en 2024, pour la rénovation globale d'une maison vacante de 126m<sup>2</sup>:

#### Plan de financement du propriétaire :

Montant total des travaux : 75 659€ TTC

- Aide Anah : 31 972€
- Aide Châtaigneraie Cantalienne : 3 282€

Soit 38 880€ de reste à charge / 51% de subventions



# MISSIONS SOCIALES

Les mesures d'accompagnement social s'intègrent pleinement dans la démarche du « Logement d'Abord » qui vise à favoriser l'accès des personnes sans logement à une solution pérenne le plus directement possible. Le rôle de l'équipe sociale est d'effectuer un Accompagnement Social lié au logement après avoir établi un lien de confiance avec le ménage, de poser un diagnostic social et économique de sa situation, et de l'aider à résoudre les difficultés rencontrées, afin de pouvoir accéder et/ou se maintenir dans un logement adapté à sa situation. Il s'agit par exemple, de permettre l'ouverture ou le maintien des droits, d'aider à l'acquisition du mobilier, de traiter les difficultés du ménage...

## ACCOMPAGNEMENT DES MENAGES

Les deux dispositifs confiés à SOLIHA Cantal proposent une offre de **sous-location** permettant d'accompagner un ménage tout au long de son parcours logement (prise de conscience des besoins / demandes / envies / capacités, recherche de logement, installation, accompagnement régulier,...), de **rassurer le ménage dans son quotidien** et ses démarches, de **sécuriser le bailleur** face à un ménage en situation précaire ou ayant un historique de parcours logement chaotique (impayés, expulsion).

Fait marquant 2024 : Dispositif MILA remplace la MOUS avec des missions IML Etat.

9  
DIAGNOSTICS

9  
ACCOMPAGNEMENTS  
MILA

*(Mission logement accompagné)*

6  
MÉNAGES  
ACCOMPAGNÉS DANS  
LE CADRE DE L'IML

*Intermédiation Locative Etat  
+ Etat MILA*



## VOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE



### CONSEILLERES EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Céline Zaccharie  
et Amélie Chauvet

# GESTION LOCATIVE SOCIALE

## GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

Notre association bénéficie de l'agrément SSIG pour son activité de gestion locative sociale et d'intermédiation locative (IML).

La gestion locative sociale est particulièrement adaptée aux personnes en difficultés relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). En effet, dans certains cas, elle permet un accompagnement favorisant l'appropriation du logement et la réalisation des démarches administratives (mise en place de la garantie Visale, demande d'APL) qui vise à faciliter le maintien dans la durée.

Dans le cadre de l'IML mandat de gestion nous effectuons une **gestion locative de proximité** qui permet de sécuriser l'accès au logement, de prévenir les risques d'impayés et d'expulsion.

Pour les 160 logements gérés par SOLIHA Cantal, l'activité représente en 2024 :

- 5 nouveaux mandats signés pour 11 logements,
- 39 états des lieux d'entrée,
- 35 états des lieux de sortie.



**160**  
LOGEMENTS  
EN GESTION  
SUR LE CANTAL

**42**  
MENAGES  
ACCOMPAGNÉS DANS  
LE CADRE DE L'IML  
MANDAT DE GESTION

*Sur l'ensemble du Département  
dont une majorité sur la CABA.*



## VOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE .....



### EQUIPE GESTION LOCATIVE SOCIALE

Amélie Albouy,  
Céline Zaccharie  
et Amélie Chauvet



**SOLIHA, guichet unique  
des étudiants dans le Cantal**

Une mission confiée par la CABA :  
en 2024, 123 étudiants contactés et  
57 accompagnés pour 36 logements  
sociaux attribués.

# DÉMARCHE QUALITÉ : PLUS DE 93% DE MÉNAGES SATISFAITS DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT



**NOTRE ASSOCIATION A OBTENU LE CERTIFICAT « QUALICERT »  
LE 31 JANVIER 2022, POUR UNE DURÉE DE 3 ANS.**

SOLIHA Cantal est certifié « QUALICERT » depuis le 9 novembre 2012 pour son métier : «services d'amélioration et d'adaptation de l'habitat à finalité sociale d'insertion par le logement».

La certification est la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de la conformité de nos services aux exigences définies dans un référentiel qui comprend 20 engagements en matière de qualité de service (accueil, suivi des interventions, compétences des intervenants...):

- 10 engagements envers les demandeurs que nous accompagnons dans leur projet habitat,
- 10 engagements envers nos partenaires, commanditaires et financeurs.



Le référentiel a été élaboré à la demande du Mouvement SOLIHA, en collaboration avec SGS-ICS. Il a été validé par un comité de certification indépendant composé des représentants des associations de consommateurs, des professionnels et des pouvoirs publics.

C'est une démarche d'amélioration continue : la conformité est vérifiée tous les ans via des audits effectués par SGS.



## RETOURS DES ENQUÊTES « QUALITÉ » 2024 AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES

Chaque année, nous répondons à un engagement sous forme d'enquêtes de satisfaction à l'attention des demandeurs ayant terminé un projet, à l'attention des collectivités qui nous confient un programme OPAH et à l'attention des collaborateurs (1 fois tous les 3 ans).

**En 2024, toutes les réponses aux questions de l'enquête offrent un résultat de satisfaction générale de 93%.**

Plus précisément, parmi les **117 ménages ayant répondu à l'enquête** :

**96 %**

Sont **satisfait des informations délivrées par les conseillères SOLIHA** lors d'un premier contact ou suivi de dossier.

**93 %**

Ont bénéficié **d'informations utiles sur les financements** pour les travaux d'amélioration de leur logement.

**95 %**

disent qu'ils ont **apprécié l'accueil téléphonique** offert par SOLIHA et la qualité des réponses apportées.

**87 %**

Expriment leur **satisfaction quant aux conseils techniques** reçus pour avancer dans leur projet.

Concernant **les points d'insatisfaction**, qui restent globalement peu nombreux au regard du volume de ménages accompagnés, ils portent principalement sur les délais de traitement qui relèvent en partie de SOLIHA mais aussi des financeurs qui octroient les subventions. Quelques ménages expriment aussi des insatisfactions lorsqu'une réponse ne correspond pas à leurs attentes ou face à la complexité des dispositifs d'aides.

# TÉMOIGNAGES

## DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES

“ Excellente prise en charge pour m'aider à mener à bien mon projet de rénovation énergétique de mon logement. Tout s'est très bien déroulé ! ”

“ Le traitement de mon dossier a pris un peu de temps en début d'année mais au final tout est rentré dans l'ordre. Je peux enfin bénéficier d'un nouveau confort dans mon logement ainsi que d'une aide bien appréciable pour adapter ma salle de bain. ”

“ Je suis très satisfait de la bonne qualité des prestations et missions ainsi que de l'accueil dans les locaux de SOLIHA à Aurillac. ”

“ Le personnel de SOLIHA est très agréable et a été très compétent. Merci ! ”

“ Très bons conseillers et très bon conseils. L'équipe a été sérieuse dans le suivi de toutes les démarches administratives tout au long de mon projet. Le formalisme demandé par les financeurs est très complexe, en ce sens l'aide de SOLIHA est tout à fait essentielle. ”

“ Les réponses à mes questions et interrogations, ont toujours été rapides, et compréhensibles, et d'un grand soutien dans ces moments où souvent les familles sont fragilisées à l'idée d'aider un proche en difficulté. ”



# NOTES





©CRÉDIT PHOTO - VILLE AURILLAC

# **SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT**

## PREMIER ACTEUR ASSOCIATIF NATIONAL DE L'HABITAT PRIVÉ À VOCATION SOCIALE

Les associations SOLIHA sont agréées «Service social d'intérêt général» par l'État.

**SOLIHA Cantal est une association loi 1901 à but non-lucratif, soutenue par les partenaires publics.**

**SOLIHA CANTAL**  
9 Avenue Aristide Briand  
15000 Aurillac  
Tél. : 04 71 48 32 00  
[cantal@soliha.fr](mailto:cantal@soliha.fr)

[cantal.soliha.fr](http://cantal.soliha.fr)

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CANTAL